

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- Y = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro-Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord au de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE

L'HOSPITALISATION EN HOPITAL

L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances, ou actes globeaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



accord donné le
16/05/2019
MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT
voir dos page. Meilleur
AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2857 / 2883
FAX : 05 22 91 26 52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc

FEUILLE DE SOINS

N° 813900

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

Nom & Prénom : LAOUDIYI Bachir
Matricule : 2396 Fonction : Retraite Poste :
Adresse : 43 Rue Ahmed Ben Ali El Fenn
Tél. : 06 66 90 15 67 Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : LAOUDIYI Bachir Age 50 Ans
Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A - Cas n° : 104 Durée d'utilisation 3 mois

Dr. OMAR LAOUDIYI Signature et cachet du médecin

Docteur Mohammed SAFAOUI
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Rue Kaid El Oumara, 1000 Casablanca
Tél : 05 22 91 30 00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
11.5.19	G		600	Docteur Mohammed Ben Mousa Chirurgien Orthopédiste Traumatologue Résidence Ribat - Casablanca - Maroc - Casa Tél : 0522.9938.83 Vérgence : 0661.320.820

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES – RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>BARIZ FATIMA ZAHRA Hypno - kinésithérapeute ré éducateur Gsm: 0668 56 96 81</i>	12/06/19	150 (AM) x 10 =				15000 Dhs

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement cancéreux ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



URGENCE 24/24

REANIMATION MÉDICO - CHIRURGICALE
CHIRURGIE VISCÉRALE
COELIO CHIRURGIE
NEURO - CHIRURGIE
CHIRURGIE VASCULAIRE
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
CHIRURGIE UROLOGIQUE - LITHO TRYPSIE
CHIRURGIE OTO-RHINO - LARYNGOLOGIQUE
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE
CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE ET ORTHOPÉDIQUE

Docteur :

Casablanca, le

11.5.19

LADYI Béchir

10 Years female Smith & Nephew

- Dr = - Physiotherapy
- Visit articular
- Reinforcement quadriceps.

BARIZ FATIMA ZAHRA
Physio - kinésithérapeute
ré éducateur
Gsm: 0668 56 96 81

Docteur Mohammed SARKHOUL
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Résidence Rihm Al Aqsa, 1^{er} étage, 10ème arrondissement de Casablanca
Rue Kaid Al Achour, 1^{er} étage, 10ème arrondissement de Casablanca
Tél. : 05 22 49 28 00 - 05 22 49 23 80/81/82/83/84/85 - Fax : 05 22 49 23 86

N° 2396



Centre Marocain de Kinesitherapie et
Rééducation Fonctionnelle DAROUA

Le: 12/06/2019

Nom et Prénom :

Layoudiyi Bachir

Facture

Diagnostique	Nombre de Séances	Prix par Séance	Totale
Rééducation du genou	10	150 Dhs	1500 Dhs

BARIZ FATIMA ZAHRA
Physio - kinesitherapeute
ré éducateur
GSM : 0668 56 96 81

PL 2396

 Centre Marocain de Kinesitherapie et
Rééducation Fonctionnelle DAROUA

Mr Laoudiyi Bachir
Le: 12/06/2019

1. 16/05/2019
2. 20/05/2019
3. 22/05/2019
4. 24/05/2019
5. 27/05/2019
6. 29/05/2019
7. 31/05/2019
8. 03/06/2019
9. 10/06/2019
10. 12/06/2019



BARIZ FATIMA ZAHRA
Physio - kinésithérapeute
ré éducateur
Gsm: 0668 56 96 81